

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 * MODERN'JAZZ

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Modern'jazz. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- + La fiche familiale d'inscription à compléter
- + Le bulletin d'inscription à compléter
- + Le règlement intérieur du service Modern'jazz
- + Le calendrier des dates
- + Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
- + Le questionnaire de santé

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- **La fiche familiale complétée et signée**
- **Vos règlements au service ou informations bancaires**
- **L'autorisation de droit à l'image**
- **L'autorisation pour la protection des données**
- **Un certificat médical ou le questionnaire de santé (voir règlement intérieur article 3)**
- **Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.50 € et pour l'adhésion 2024 de 25.85 € (encaissé en janvier 2024)**
- **Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2024 de 25.85 € (encaissé en janvier 2024)**

Tarifs : Voir règlement intérieur ci-joint

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 23 juin de 18h à 20h
Samedi 24 juin de 10h à 12h

} **A l'accueil de loisirs**
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.
www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Modern'jazz

Xavier COURTONNE,
Directrice d'association.